

2010
mai

ECO DELTA
DEVELOPPEMENT

ECO DELTA DEVELOPPEMENT

NEWSLETTER

Editorial

Un début d'année placé sous des cieux favorables

Chers partenaires, collaborateurs et actionnaires,

Au cours des derniers mois, Eco Delta Développement (EDD) a consolidé son positionnement dans le photovoltaïque avec l'obtention de nombreux permis de construire. Nous avons ainsi obtenu des permis libres de tout recours pour 51 MWc sur la commune des Mées, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence en mai 2009, puis 23 MWc sur des parcelles proches, en janvier 2010. Après la cession, pour des raisons réglementaires, de 18 MWc, nous disposons encore de 56 MWc de permis sur ce site exceptionnel.

Parallèlement, Eco Delta Développement poursuit sa stratégie de réhabilitation de friches industrielles et militaires. La Mairie de Revest-du-Bion, dans les Alpes-de-Haute-

Provence, a sélectionné notre filiale dédiée au photovoltaïque, Delta Solar, pour réhabiliter une partie de l'ancien groupement de missiles stratégiques situé sur le plateau d'Albion.

Enfin, fort de son expertise en techniques d'énergies renouvelables, EDD a créé sa première filiale à l'international, Delta Wind Togo SA-CA, avec l'objectif de développer un parc éolien de 24 MWe, près de la capitale, Lomé.



Le groupe aujourd'hui

Développeur et exploitant indépendant de sites de production d'électricité à base de sources d'énergies éolienne et solaire, Eco Delta Développement (EDD) se fixe, pour objectif, d'équilibrer ses comptes en 2012.

Depuis sa création en 2002, EDD a su développer, à partir d'un premier brevet déposé par ses équipes de R&D, un savoir-faire spécifique en matière d'infrastructures énergétiques. Aujourd'hui, EDD souhaite mettre en place des partenariats avec les collectivités locales et les propriétaires fonciers, en leur proposant de contribuer activement au plan national de baisse des émissions de gaz à effets de serre, grâce à l'installation de parcs éoliens et solaires.

Le groupe, dont le portefeuille de projets représente environ 1 000 MW, dispose à ce jour de permis de construire accordés pour une puissance de plus de 180 MW dans le Sud et le Centre de la France.

EDD bénéficie de l'appui industriel et capitalistique de la Caisse des Dépôts, institution financière publique très impliquée dans la diversification du bouquet énergétique, qui détient 10 % de son capital, ainsi que du soutien de l'Anvar.

Les équipes d'EDD, experts du monde de l'énergie et de l'environnement, interviennent à tous les niveaux des projets : développement, coordination, financement, assistance à maîtrise d'ouvrage et exploitation.





ZI Athélia I - bâtiment C - 420 rue des Mattes
13 705 La Ciotat cedex
T : +33 (0) 4 42 01 65 80
F : +33 (0) 4 42 82 31 47
contact@ecodd.com

WWW.ECodd.COM

Focus - Les-Mées



Située à quelque 700 mètres d'altitude, la commune des Mées, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, bénéficie d'un ensoleillement exceptionnel. Delta Solar, la filiale d'EDD dédiée à l'énergie solaire, dispose

de permis libres de tout recours pour la construction d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 56 MWc sur différentes parcelles de ce site. Les 250 000 panneaux, qui seront installés en plusieurs tranches, permettront d'alimenter en électricité 20 000 foyers.

Ces installations, qui sortiront de terre courant 2011, constitueront l'une des fermes solaires les plus importantes de France, et permettront au département de diversifier ses ressources énergétiques.

Pour nous mettre en conformité avec le décret du 4 septembre 2007^(), nous avons cédé, en janvier 2010, 18 MWc de permis libres de tout recours à Enfinity, groupe européen spécialisé dans les énergies renouvelables.*

Les friches industrielles... nos solutions pour la réhabilitation



Les collectivités locales sont confrontées depuis quelques années aux problématiques de reconversion de friches industrielles, représentant de véritables enjeux à la fois urbanistiques, économiques, environnementaux, socio-culturels et politiques.

Eco Delta propose à cet effet l'installation de centrales photovoltaïques sur les sites en voie de réhabilitation.

Notre premier dossier a concerné une ancienne mine de barytine installée sur la commune de Chaillac, dans l'Indre. Barisol, notre filiale commune avec la Caisse des Dépôts et Consignations, a obtenu sur ce site une concession de 25 ans et un permis de construire

pour l'installation d'une ferme solaire de 4,2 MWc.

Fort de cette réussite, notre filiale dédiée à l'énergie solaire, Delta Solar, a obtenu un permis libre de tout recours pour construire un parc photovoltaïque d'une puissance de 1,2 MWc sur une partie de l'ancien groupement de missiles stratégiques du Plateau d'Albion, dans les Alpes-de-Hautes-Provence.

La reconnaissance de notre expertise nous permet de nous positionner comme un acteur de référence dans la réhabilitation de friches industrielles et militaires.

C'est ainsi que Delta Solar a été retenue pour développer 5 sites en cours de réhabilitation d'une capacité installée d'environ 35 MWc. Plusieurs autres projets sont à l'étude.



* : Décret N°2007-1307 fixant par catégorie d'installations les limites de puissance des installations pouvant bénéficier de l'obligation d'achat d'électricité.